

**COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR
L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES
JEUDI 20 JANVIER 2022 A 10H**

Présents :

Elus de la Communauté de Communes : M. DUBAY (Président), Mme PEYRARD (Saint Georges les Bains), M. DEVOCHELLE (Châteaubourg), Mme RIFFARD (Guilherand-Granges)

Elus représentants les Communes de Rhône Crussol : Mme DARNAUD (Guilherand-Granges), Mme BLONDEL (Boffres), M. DEFAIVRE (Soyons), M. DOREE (Cornas), Mme DUMESNIL (Toulaud), M. GAILLARD (Champis), Mme LEGRAND (Alboussière), Mme QUENTIN-NODIN (Saint-Péray), M. BAUD (Châteaubourg)

Représentants associations de personnes handicapées : M. RIMET (Association France Alzheimer), M. GAGNERE (ADAPEI), M. LADREYT (Club Handisport), Mme MENEGHINI (Club Handisport), M. GRONOFF (Association Sclérose en Plaques), Mme HUYGHE (Association Sclérose en Plaques)

Représentants associations d'usagers : Mme JUGE (FNATH), M. GABE (FNATH), Mme TICHY (FCPE), M. PHALIPPOU (Croix Rouge), Mme TRUMPFS (Mission Locale)

DST – DGS des communes de Rhône Crussol : M. ROBISSON (DST Guilherand-Granges), M. RICHON (DST Saint-Péray), M. TARROUX (DGS Charmes sur Rhône)

Assistaient également : M. CREMILLIEUX (DGS CCRC), Mme BARD (DGA CCRC), M. PACOCHA (DGA CCRC).

Pièce jointe : *document présenté en séance*

Le président remercie les nombreuses personnes présentes pour leur mobilisation.

Il rappelle que cette commission se veut ouverte et n'exclut personne.

Présentation des missions

Les participants s'accordent à souligner que ne doit pas être seulement pris en compte le handicap physique, mais aussi les handicaps moins apparents :

- Mental

- Psychique
- Cognitif

A titre d'exemple, doivent être prises en considération les problématiques des défaillances de vision ou d'audition...

L'objectif est l'accès universel, « accès à tout pour tous » qui est un droit. Les personnes handicapées doivent trouver toute leur place dans la société, avec les autres.

Il est souligné que ce qui est fait pour les personnes handicapées profite à toutes les catégories de personnes.

L'accessibilité doit être pensée dans sa globalité et si possible en amont des aménagements. Les échanges en amont avec les services techniques sont donc importants.

Le travail en concertation est primordial.

Election du (de la) président(e)

A l'unanimité des présents moins une abstention, Madame Kareen DARNAUD est élue présidente.

Elle remercie l'assistance et précise sa feuille de route :

- Rencontrer les différentes associations représentées pour évaluer les attentes
- Constituer des groupes de travail sur des problématiques particulières
- Faire un retour en commission plénière (sur un rythme de deux par an sur le même créneau horaire)

Présentation du programme des travaux d'accessibilité de Rhône Crussol

Voir le document joint.

Le principal chantier restant à faire est celui de la piscine de Saint-Péray.

Il doit se dérouler sur deux ans avec dès 2022 les travaux sur les installations techniques puis en 2023 les aspects plus liés à l'accessibilité.

Présentation d'actions récentes

Le parcours handicap à Saint-Georges-les-Bains

Mme Peyrard (maire) souligne le travail mené avec Handisport pour le choix des agrès.

Ce parcours est ouvert à tous et permet une pratique intergénérationnelle et peut attirer du public au-delà de Rhône Crussol, de par sa spécificité.

Tous s'accordent à dire que c'est une réussite.

Le siège de mise à l'eau à la piscine de Guilhaud-Granges

Cet équipement est encore mal connu donc sous utilisé.

Focus sur certains sites

Le musée de Soyons

Un projet de création d'un nouveau musée existe, mais il ne sera probablement pas réalisé sur ce mandat, ce que certains déplorent.

Le site de Crussol

Il y a deux questions :

- L'accessibilité générale du site qui a fait l'objet d'une dérogation mais pour laquelle des solutions partielles pourraient être mises en place (fauteuil électrique tout terrain d'handisport par exemple ou amélioration du chemin principal jusqu'au bâtiment d'accueil)
- L'accessibilité aux événements se déroulant sur le théâtre de verdure. Il est rappelé que pour Crussol Festival des navettes adaptées sont en place ainsi qu'un accès spécifique pour la scène. C'est une question à revoir

Espace France Services à Alboussière

Les locaux (qui ont une dérogation) vont faire l'objet de travaux d'amélioration

Focus sur le réseau des transports urbains

J. Riffard déléguée auprès de VRD (Valence Romans Déplacements) explique qu'il y a une commission dédiée auprès du syndicat, l'accessibilité étant une priorité.

A ce titre, les quais sont aménagés, les bus sont tous aux normes, les chauffeurs sont formés.

Il y a aussi un travail entrepris avec les associations en particulier pour la prise en compte des handicaps sonores, visuels, cognitifs.

Voir toutes les infos sur le site internet du syndicat : <https://www.vrd-mobilites.fr/>

Enfin, elle signale que CITEA est partenaire de Crussol Festival pour l'acheminement gratuit des festivaliers.

Les axes de travail

Compte-tenu de ce qui reste à réaliser dans le cadre du programme des travaux d'accessibilité, des attentes des usagers et de l'action que souhaite impulser Mme DARNAUD, présidente de la commission, les axes suivants se dégagent :

- Une meilleure communication sur ce qui existe déjà (en particulier avec la refonte du site internet de Rhône Crussol)
- Une attention spécifique à l'accessibilité des déchèteries (la Croix Rouge indique que ce problème est général)
- Des rencontres avec les membres de la commission pour connaître les attentes, faire des visites sur place et la mise en place de petits groupes de travail avant un retour en séance plénière (tous les 6 mois)

Mme DARNAUD clôture la séance à 11h30.

Les membres de la commission sont invités à se rendre à la piscine de Guilhaud-Granges pour voir les travaux réalisés et le fonctionnement du siège de mise à l'eau à disposition depuis quelques mois.

La Présidente de la CIAPH,

Madame Kareen DARNAUD

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'arnaud.k'.